

Département de l'Essonne
Arrondissement de Palaiseau
Canton d'ARPAJON
Commune de
BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-cinq janvier à 20 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 janvier 2017, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : Christophe ADEL-PATIENT, François ALLERMOZ, Isabelle BARAVIAN, Martial BERTHENET, Willy DESHAYES, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Laurent FOURMOND, Arnaud GIRARD, Huguette GIRARD, Laurence LE BIDRE, Fabrice MARION, Virginie MARTINS-MELO, Arnaud MONTESINO, Annie-France NORMAND, Amélia PEREIRA, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Annie RANNOU, Thierry ROUYER. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Jean-Louis CLOU par Mme NORMAND, Jeannine GATIN par Mme HUBERT-TIPHANGNE, Joël PEROT par M.ROUYER.

Absent excusé : Christophe PINET.

Monsieur PREHU accepte les fonctions de secrétaire de séance.

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DÉCISIONS

- Décision n°D2016/48 du 05/12/2016 : Avenant au marché de construction du pôle éducatif Lot 5 Menuiseries intérieures bois/Mobilier avec l'entreprise SORBAT portant ainsi le montant dudit marché de 269 185,50 € HT à 247 856 € HT.
- Décision n°D2016/49 du 19/12/2016 : Avenant au marché de construction du pôle éducatif lot 1 Macro lot Socle et enveloppe avec le groupement ARBONIS/SABARD portant ainsi le montant dudit marché de 4 270 286,01 € HT à 4 272 781,01 € HT.
- Décision n°D2016/50 du 19/12/2016 : Convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne (UDSP91) pour 250 € TTC.
- Décision n°D2016/51 du 20/12/2016 : Contrat avec SISTEC pour 1 819.32 € TTC par an.
- Décision n°D2016/52 du 20/12/2016 : Contrat avec SOLDRAIN pour 7 900 € HT soit 9 480.00 € TTC.
- Décision n°D2017/01 du 03/01/2017 : Avenant au marché de construction du pôle éducatif Lot 13 Electricité-Courants Forts-Courants faibles avec SOVEC portant ainsi le montant dudit marché à 681 650.88 € HT soit 817 981.05 € TTC.
- Décision n°D2017/02 du 06/01/2017 : Avenant au marché de construction du pôle éducatif Lot 7 Serrurerie avec CMCR portant ainsi le montant dudit marché à 71 887.90 € HT soit 86 265.48 € TTC.
- Décision n°D2017/03 du 06/01/2017 : Contrat d'entretien 2CF Sécurité, pour 3 150 € HT soit 3 780 € TTC.
- Décision n°D2017/04 du 09/01/2017 : Contrat de maintenance EPL pour 936.61 € HT soit 1 123.93 € TTC.
- Décision n°D2017/05 du 10/01/2017 : Contrat de prestation de service du Studio SAFRAN, pour 3 560.52 € TTC.

PERSONNEL

01 - N°DCM2017/01 Mise à jour du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)

- MET à jour le tableau des effectifs du personnel municipal ainsi qu'il suit au 01/01/2017 :

GRADES	Cat.	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Attaché Pal	A	1	1	0	
Attaché territorial	A	1	0	0	
Rédacteur Pal 2e cl.	B	1	1	0	
Rédacteur	B	1	1	0	
Adjoint adm. Pal 1 ^e cl.	C	1	1	0	

Adjoint adm. Pal 2 ^e cl.	C	2	2	0	
Adjoint adm.	C	5	4	0	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1	1	0	
Adjoint tech. Pal 2 ^e cl.	C	2	1	0	
Adjoint tech.	C	11	8	0	3 emplois d'avenir
FILIERE SOCIALE					
ATSEM Pal 2 ^e cl.	C	2	2	0	
FILIERE ANIMATION					
Animateur Pal 2 ^e cl.	B	1	1	0	
Adjoint d'animation Pal 2 ^e cl.	C	2	1	0	
Adjoint d'animation	C	10	7	1	20h hebdo
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de Conservat° Pal de 2e cl. du Patrimoine et des Biblio.	B	1	1	0	
TOTAL		42	32	1	(3 emplois d'avenir)

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

URBANISME

02 - N°DCM2017/02 Refus de transfert du Plan Local d'Urbanisme en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

- REFUSE de transférer la compétence urbanisme à Cœur d'Essonne Agglomération.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

03 - N°DCM2017/03 Engagement de la commune dans la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales

- S'ENGAGE à respecter la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales, L'APPROUVE ET AUTORISE M.Le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

04 - N°DCM2017/04 Acquisition des parcelles A 251, A 262, A 450, A 454, AH 10 et C 85

- PREND ACTE que la commune s'engage à conserver la destination du bien sur une période minimale de 20 ans comme préconisé dans le cahier des charges. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

05 - N°DCM2017/05 Ecole maternelle : désaffectation d'une classe

- AUTORISE M.Le maire à désaffecter une classe située à l'étage de l'école maternelle pour accueillir les jeunes, âgés de 11 à 15 ans, sur le temps de loisirs. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES

06 - N°DCM2017/06 Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Groupe scolaire

- SOLICITE l'attribution, au taux maximum de 30 % (subvention plafonnée à 200 000 €), de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour l'année 2017 (1^{er} tiers pour 2015 et dernier tiers pour 2017), pour financer l'opération ci-dessous. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

07 - N°DCM2017/07 Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire – Tableaux Numériques Interactifs Pôle éducatif

- AUTORISE Monsieur Le Maire à faire effectuer les acquisitions de Tableaux Numériques Interactifs au titre du premier équipement pour les 20 classes du pôle éducatif dont la fin des travaux est prévue en Juin 2017, APPROUVE le projet d'investissement relatif à l'acquisition de Tableaux Numériques Interactifs au titre du premier équipement pour les 20 classes du pôle éducatif, AUTORISE M.Le Maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire, au taux maximum. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

08 - N°DCM2017/08 Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire : sécurisation de bâtiments publics

- AUTORISE Monsieur Le Maire à faire effectuer les travaux nécessaires à la sécurisation des bâtiments publics : mairie et Espace Bruyères Loisirs Culture, APPROUVE le projet d'investissement relatif aux travaux nécessaires à la sécurisation des bâtiments publics : mairie et Espace Bruyères Loisirs Culture, AUTORISE Monsieur Le Maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur DELAHAYE, au taux maximum. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

09 - N°DCM2017/09 Vote de la subvention au CCAS

- ALLOUE au Centre Communal d'Action Sociale la somme de 30 000 €. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

10 - N°DCM2017/10 Subvention à l'association « 4 Elans Pour L'Ent'Raid »

- VERSE la somme de 300 € à l'association « 4 Elans Pour L'Ent'Raid ». Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE

11 - N°DCM2017/11 Avenant N°2 au règlement intérieur : Restauration scolaire, garderies périscolaires, NAP et Accueil Collectifs de Mineurs

- APPROUVE l'avenant N° 2 au règlement intérieur : Restauration scolaire, garderies périscolaires, Nouvelles Activités Périscolaires et Accueils Collectifs de Mineurs en tenant compte de la modification apportée aux modalités d'accès à la garderie périscolaire du matin à partir du 01/02/2017 et AUTORISE le Maire à le signer.

Adopté par 12 voix pour et 10 abstentions (Mme BARAVIAN, M.BERTHENET, M.DESHAYES, Mme GIRARD, M.MARION, Mme MARTINS-MELO, M.MONTESINO, Mme PIQUE, M.PREHU, Mme RANNOU) par un scrutin public.

VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET COMMUNICATION

12 - N°DCM2017/12 Convention d'occupation du bâtiment « Les Sources » par l'association « Ecole de musique Emmanuel Chabrier »

- APPROUVE la convention ci-jointe à compter du 01/04/2017 et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.
Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

13 - N°DCM2017/13 Information des acquisitions et des cessions de l'année 2016

- PREND ACTE des acquisitions et cessions immobilières faites au cours de l'exercice 2016 selon l'état annexé à la présente délibération.

14 - N°DCM2017/14 Modification du siège social du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de gaz de la Région d'Arpajon (SIEGRA)

- APPROUVE la modification de l'article 8 des statuts du SIEGRA afin de localiser le siège du Syndicat à la Mairie d'Egly sise 4 Grande Rue, 91520 EGLY : « ARTICLE 8 – SIEGE : Le siège du Syndicat est situé à la Mairie d'Egly sise 4 Grande Rue, 91520 EGLY ». Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

15 - N°DCM2017/15 Rapport d'Activité annuel 2015 du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers

- APPROUVE le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction d'Eau Potable de la Région d'Angervilliers pour l'exercice 2015. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

16 - N°DCM2017/16 Modification des statuts du SIBSO (Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge)

- S'OPPOSE au projet de modification des statuts.
Adopté par 20 voix pour et 2 abstentions (Mme LE BIDRE et M.MONTESINO) par un scrutin public.

17 - N°DCM2017/17 Liste des marchés conclus en 2016

- PREND ACTE de la publication de la liste des marchés ci-dessous conclus au titre de l'année 2016.
Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

QUESTIONS DIVERSES

Des questions diverses sur les points ci-dessous ont été abordées.

18 – Culture

19 - Commission Travaux, développement économique

20 - Don du sang

21 - Co-voiturage

22 - Réhabilitation de la grange

Extrait pour affichage, en Mairie,
Le 31/01/2017
Le Maire,

Thierry ROUYER

